

Contexte :

L'arrêté du 10 juin 2021 a réformé la formation aide-soignante. D'une part, ce texte met en avant une formation par compétences, avec des nouveaux actes de soins autorisés. D'autre part, elle renforce la collaboration avec les infirmiers et détermine une différenciation entre les soins courants et les soins aigus qui impacte l'organisation des soins.

L'arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'état de 2021 répond aux besoins de formation des aides-soignants souhaitant effectuer les nouveaux actes autorisés.

Objectif général :

- Comprendre le référentiel 2021

Objectifs opérationnels :

- Actualiser les compétences en lien avec le référentiel
- Réaliser les nouveaux actes de soin
- Développer le raisonnement clinique
- Répondre aux attentes de l'arrêté du 26 février 2025

Contenu :

- Contextualisation du référentiel
- Rappel anatomique et physiologique en lien avec les paramètres vitaux
- Mise en situation
- Apports théoriques sur les nouveaux soins autorisés en situation aigue
- Apports théoriques sur les fragilités et vulnérabilités
- Etude de situation

Méthodes pédagogiques interactives :

- Apports théoriques.
- Méthodes interactives : quizz, fiches récapitulatives
- Mise en situation avec étude de cas concret : simulation en santé
- Evaluation des connaissances des participants
- Attestation d'acquisition des compétences si validation des modules (si non attestation de suivi de formation)

Qualification des intervenants : cadres de santé formateurs,

NB : formation sous la responsabilité d'un cadre de santé titulaire d'un master en Sciences de l'Education, Ingénierie et Conseil en Formation



Aide-soignant(e)s diplômé(e)s avant 2021



3 journées



Plateau Simusanté, Pavillon Bretonneau, hôpital Flaubert : 55 bis rue Gustave Flaubert 76600 LE HAVRE



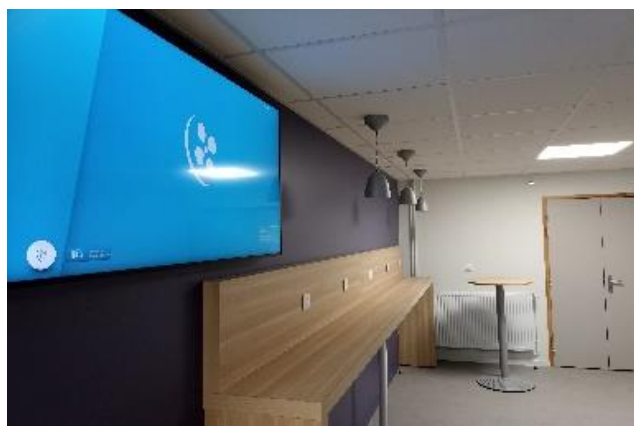
- Session 1 2026 : 30 septembre, 01 et 16 octobre 2026

- Session 2 2026 : 04, 05 et 20 novembre 2026



Tarif individuel : 1020 €

Tarif de groupe : 3060 € (à partir de 8 personnes, 12 maximum)



**Institut des Formations Paramédicales (IFP) Mary Thieullent
28, rue Foubert – 76600 LE HAVRE**

02 32 73 38 30

formationcontinue.ifp@ch-havre.fr